

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL MAISON JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE LUNEL

S A M E D I 2 4 J U I N 2 0 1 7

CONTACTS PRESSE

MAIRIE DE LUNEL :

Christine BONELLI | 04 67 87 84 50

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'HÉRAULT :

Céline SUAU | 04 67 22 92 79 | 06 32 54 41 90



LES PARTENAIRES :

Préfecture de l'Hérault :

- Pierre POUËSSEL, Préfet de l'Hérault
- Michaël PULCI, Délégué du Préfet
- Pascal OTHEGUY, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Ddcs) :

- Didier CARPONCIN, Directeur

La Ville de Lunel :

- Claude ARNAUD, Maire de Lunel, Président de la CCPL
- Ghislaine ARNOUX, Adjointe déléguée à la petite enfance et à la jeunesse, politique de la ville et à la vie associative
- Frédéric DECAUVILLE, Chargé de mission Politique de la ville

Le centre socio-culturel :

- Laurent BERTHELOT, Directeur
- Amina BUCHETA, Animatrice famille

La Caisse nationale des allocations familiales :

- Daniel LENOIR, Directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales, représenté par Dominique BOUISSOU, Directrice de cabinet
- Jean-Louis DEROUSSSEN, Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

- Guy-Charles AGUILAR, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault
- Marie-Sophie LACHENAL, Responsable service développement territorial
- Marion DELORT, Chargée de mission animation de la vie sociale
- Mabel AGURTO-MEJIA, Agent de développement territorial





INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL MAISON JEAN-JACQUES ROUSSEAU DE LUNEL

La Ville de Lunel et la Caf de l'Hérault inaugurent la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU, en présence de Pierre POUËSSEL, Préfet de l'Hérault, Jean-Louis DEROUSSEN, Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales,

Ouverte depuis avril dernier, la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU de Lunel sera inaugurée **Samedi 24 juin à 11 h** par Claude ARNAUD, Maire de la Ville de Lunel, Guy-Charles AGUILAR, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault et Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault.

La Caisse nationale des allocations familiales présente pour cet événement, a apporté un soutien majeur au projet en débloquant un financement exceptionnel (400 000 €) pour la création du centre socio-culturel.

Cet accompagnement fort traduit la volonté de la branche Famille d'investir pour la famille et les jeunes, dans un contexte économique et social local particulier, où la demande sociale est forte.

2015 : une prise de conscience collective ; l'Etat, la Ville et la branche Famille se mobilisent

A la genèse du projet, l'idée de création d'une telle structure de proximité dans un Quartier Politique de la Ville (QPV) a germé en 2015, suite aux attentats qui ont frappé la France. Cette volonté forte d'agir collectivement en faveur de la lutte contre la radicalisation, avait mobilisé à l'époque les ministres de l'intérieur et de la Ville, de la jeunesse et des sports.

Cette prise de conscience collective a permis le démarrage d'une mobilisation sans précédent autour d'actions en faveur de l'animation et la vie sociale sur le territoire de Lunel.

La Caf de l'Hérault et la Ville de Lunel passent à l'acte

La Caf de l'Hérault s'est fortement impliquée dans la conception du projet, aux côtés de la Ville de Lunel.

Elle a travaillé avec les acteurs locaux pour permettre in fine rencontres, échanges, soutien, et services pour les familles lunelloises. Ainsi, le 8 décembre 2015, elle réunit dans son antenne de Lunel, les acteurs concernés. Préfet, élus, acteurs sociaux et éducatifs ont pu échanger autour

d'une table ronde sur la prévention de la radicalisation et du repli identitaire. Cette rencontre a permis un dialogue sur le positionnement de la branche Famille face à ces phénomènes et sur l'importance d'une politique partenariale cohérente.

Le centre social est apparu comme un outil incontournable et nécessaire au développement d'une politique familiale et qui permet d'agir en faveur de la parentalité comme de la jeunesse. Le centre social impulse une dynamique favorisant les relations entre les habitants permettant de prévenir ainsi la peur de l'autre, c'est-à-dire de promouvoir l'animation de la vie sociale et le « vivre ensemble ».

C'est à cette occasion que les dirigeants de la Caisse nationale des allocations familiales, présents ce jour-là, sensibles et convaincus par la volonté d'agir de la Caf et de la Ville, débloquent 400 000 euros pour construire le projet de centre socio-culturel.



8 Décembre 2015 : Table ronde-débat sur les actions à mettre en place afin de prévenir le phénomène de radicalisation et le repli identitaire.

2016 : Un projet construit avec les habitants pour répondre au plus près de leurs besoins

Le maire de Lunel tenait à ce que le projet réponde à la problématique de la mixité. Pour cela, il a souhaité que la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU rayonne bien au-delà du quartier, sur la totalité de la ville.

La Caf a apporté son aide dans le montage du projet et s'est investie dans sa co-construction. C'est elle qui a attribué l'agrément « centre social » à l'issue d'un processus de création où toutes les étapes ont été capitales pour la vie future de la structure.

Par exemple le diagnostic et l'enquête diligentée auprès des habitants par la Mairie et la Caf ont fortement contribué à ce que la réponse soit incarnée et en phase avec les besoins.

La création de la Maison Jean-Jacques Rousseau répond à un véritable besoin des familles lunelloises, en matière d'information, de services (accès aux droits et aux loisirs) et d'échanges.

La volonté de la Caf et de l'équipe municipale en charge de la construction du centre socio-culturel, a été de proposer des actions qui répondent aux besoins des habitants et non pas « un simple catalogue » d'actions.

Au-delà des actions proposées, la posture du Directeur et de l'animatrice famille, qui avaient déjà des liens avec les familles qu'ils connaissent parfaitement, est centrale dans ce dispositif. L'animatrice dispose aujourd'hui d'un espace dédié pour accueillir les familles dans lequel elle organise des rencontres entre les habitants sur des thèmes et des passions qui leur sont chers... Ces temps de partage de compétences et de savoirs entre habitants les valorisent et leur donnent les moyens de rompre avec l'isolement en créant des liens... C'est un véritable coup de pouce qui est donné et impulsé pour rendre acteurs des habitants qui, sans cela, pourraient se sentir isolés.



Le communiqué de presse

Les actions proposées se structurent autour de :

- **L'accueil** : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h : écoute, information, orientation, documentation et rencontre d'associations.

- **La participation des habitants** : encouragement du bénévolat et de l'implication dans la vie de la structure, recueil des offres de savoirs-faires et mise en pratique (couture), Café Rousseau une fois par mois.

- **Les services** : médiation de vie sociale (pour le soutien dans les démarches administratives et l'organisation des loisirs), médiation famille/école et permanence d'accès aux droits le vendredi matin par la Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) pour les habitants des quartiers politiques de la Ville depuis le 19 mai.

- Les activités et animations :

- Adultes : ateliers et sorties «Partage et Découverte» tous les mardis, atelier et sortie «Bien être, ateliers Associatifs
- Parents/adultes : café Parents tous les mercredis matin
- Parents/enfants : mercredi et samedi en famille (ateliers créatifs, sorties découvertes, etc)

- Les animations locales et partenariat :

- Organisation de l'inauguration de la Maison Jean-Jacques Rousseau
- Participation et animation à la Fête du Jeu de la Ludothèque
- Organisation de la Fête des Voisins à la Maison Jean-Jacques Rousseau
- Organisation d'une course d'orientation pour la découverte du patrimoine
- Organisation de la semaine de la famille et de la parentalité

En perspective, un travail partagé avec le centre social de Marsillargues vise à organiser des départs en vacances. Là encore, l'impulsion a été donnée par le Directeur et l'animatrice famille de la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU.

Autre action innovante : un partenariat avec le club de rugby

Le projet est porté par le service jeunesse de la ville de Lunel en partenariat avec le club de rugby. L'idée est de donner aux jeunes l'opportunité de pratiquer le rugby et de leur inculquer les valeurs et vertus éducatives de ce sport. En parallèle, un suivi de la famille est assuré par l'animatrice famille du centre socio-culturel en lien avec l'animateur Temps d'activités périscolaires (Tap) « rugby ».

Cette action est co-financée par la Caf de l'Hérault sur fonds d'accompagnement public et territoire. Ainsi, à la rentrée de septembre, une vingtaine de jeunes pourra pratiquer le rugby, et les familles seront accompagnées par l'animatrice.



Annexe | Les centres sociaux et les centres socio-culturels au cœur des territoires et de leurs habitants

*Proches et ouverts,
Lieux ressources pour les familles
Viviers d'initiatives
Des professionnels, des bénévoles, des valeurs*

Dans l'Hérault...

Au côté du gestionnaire (une association ou une collectivité), la Caf participe aux coûts d'investissement et au fonctionnement de la structure.

Dans le même temps, la Caf est garante de la qualité du service. Au-delà de l'expertise qu'elle met à disposition des collectivités pour la création de centres sociaux et la définition du projet social associé, la Caf agréée tous les quatre ans le projet du centre et vérifie à cette occasion la façon dont les habitants sont associés.

Elle délivre deux agréments « Animation globale et coordination » et « Animation collective famille ». Pour ces deux agréments, elle verse deux prestations de service pouvant s'élever respectivement à 65 707 euros et 21 983 euros en 2017.

La Caf de l'Hérault soutient 20 centres sociaux sur le département, à hauteur de 1,8 millions euros.

En 2016, elle a délivré 4 agréments « centre social » : à la Maison Pour Tous Michel Colucci sur Montpellier, au centre social Trencavel sur Béziers, au centre social Terre Contact sur Clermont l'Hérault et à la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU de Lunel.

Le financement Caf de la Maison Jean-Jacques ROUSSEAU :

La Caf a attribué une aide de **400 000 €** (issus d'un fonds national), dont **155 200** d'aide à l'investissement pour les travaux et l'équipement et **245 000 €** d'aide au fonctionnement réparti en trois annuités : **80 000 €** pour 2016, **80 000 €** pour 2017 et **85 000 €** pour 2018.